

Candidature spontanée – Gestionnaire d'immeuble

En quoi ça consiste le métier de gestionnaire d'immeubles en copropriété ?

Gestionnaire de copropriété est **responsable de la bonne gestion**, le gestionnaire joue un rôle clé dans une copropriété. Sa fonction relève généralement de l'autorité du conseil d'administration. Tout comme les administrateurs, sa fonction s'inscrit dans la conservation de l'immeuble dont il a la charge.

Les fonctions du gestionnaire d'immeuble seront donc...

- Gestion du personnel de l'immeuble en place
- Contrats d'entretien de la mécanique de l'immeuble
- S'assure que les immeubles sont bien assurés
- Soumissions pour les travaux et projets demandés par les administrateurs
- Fais appliquer les règlements de la copropriété
- Relation avec le conseil d'administration
- Présence pour les réunions du conseil d'administration et les assemblées générales annuelles ou spéciales
- Présente les états financiers en collaboration avec le directeur financier
- Discute des projets à faire ou à venir
- Discute du budget
- Informe les administrateurs des Lois afférentes à la copropriété et s'assure que les Lois sont bien suivies
- S'assure que les trois (3) comptes bancaires obligatoires sont bien en place
- Il indique aux administrateurs les travaux à faire voter
- Supervise les ouvrages à effectuer, les suivis, les contrats d'entretien et renouvellements
- Il doit vérifier que les immeubles dont il a la gestion répondent aux normes en vigueur en matière de sécurité et d'économie d'énergie et agir en conséquence si ce n'est pas le cas.
- Le gestionnaire de copropriété sert de liens entre les divers interlocuteurs : les entreprises, les locataires, les propriétaires et l'administration
- Il règle les problèmes urgents et les sinistres (appel d'urgence)
- Il doit fréquemment se déplacer pour voir les différents immeubles dont il a la gestion.
- Il doit coordonner les travaux, et en contrôler l'état d'avancement.
- Il a la responsabilité de mettre au point le budget en collaboration étroite avec le comptable, la préparation des charges de copropriété et leurs répartitions.
- Il planifie et anticipe les travaux à prévoir et à effectuer dans l'immeuble.